



# PLAN DE PARC

## 1 - Zones d'intervention stratégique

- Z1 - Zones majeures pour la préservation de la biodiversité (site Natura 2000)
- Z2 - Zone de mutation rapide à forte sensibilité paysagère (Pleinmont)
- Z3 - Zone de planification prioritaire (voir ci-dessous Carte B - SCOT de la Narbonne)
- Z4 - Zone de préservation et de valorisation des terroirs et des paysages agricoles
- Z5 - Zone propice au développement éolien (voir ci-dessous Carte A - Chartre éolienne)

## 2 - Déclinaison "Littoral" de la Charte (1)

- Coupages d'urbanisation
- Requalification des stations littorales

## 3 - Liaisons & transitions à renforcer (2)

- Connexions écologiques aquatiques
- Connexions écologiques terrestres

(1) Considérant les principales caractéristiques du territoire, la Charte du Parc naturel régional (2010-2021) fait l'état d'une approche cartographique établie dans le rapport de charte pour les communes du littoral, sous l'appellation de "Déclinaison Littoral" de la Charte.

(2) Ces connexions sont indispensables au bon fonctionnement écologique du territoire, en permettant notamment les déplacements vitaux des espèces (dilués en cours pour leur identification précises et la définition des actions à mener) et la préservation de la qualité des milieux.

## 4 - Sites d'action prioritaire

### Sites naturels pour le maintien de la biodiversité

- Plan de gestion prioritaire
- Maîtrise de la fréquentation et accueil du public
- Reconversion ou gestion des salins et des terrains du Conservatoire du littoral
- Lutte contre la fermeture des milieux, gestion forestière, prévention des incendies
- Qualité de l'eau et/ou fonctionnement hydraulique
- Maintien de la pêche lagunaire
- Protection réglementaire
- Projet de Réserve Naturelle Nationale (Massif de Fontfroide)
- Projet de Réserve Naturelle Régionale (Ile, lido et salins de Sainte-Lucie)

### Sites naturels à enjeux touristiques

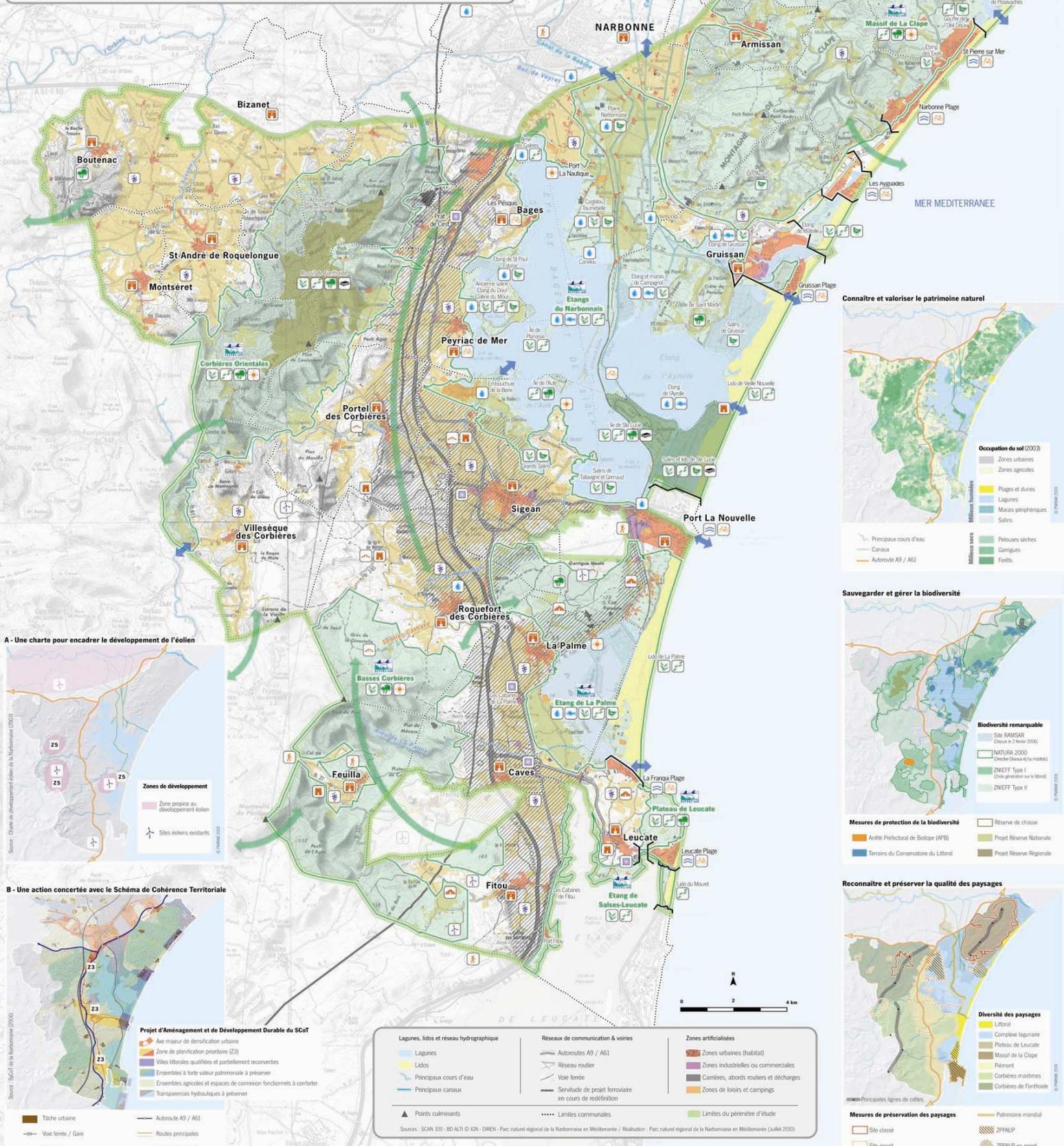
- Sports de nature : mise en cohérence des projets et des bonnes pratiques
- Mise en cohérence des réseaux de randonnées
- Développement des transports doux

### Sites culturels à restaurer et/ou à valoriser

- Patrimoine bâti des bourgs et villages (espaces publics, maisons de villages, ...)
- Patrimoine en pierre sèche (capelle, mur, puit, ...)
- Patrimoine fortifié (oppidum, tours et châteaux médiévaux, redoute d'époque moderne)
- Passages et voies (schématisation historique, pont, gué, ...)

### Autres sites prioritaires

- Qualité des terroirs (paysages viticoles, accueil, cœliourisme, ...)
- Démarches AEU et HQE pour la conception ou la réhabilitation de zones d'activités
- Bilan - évaluation des parcs éoliens existants



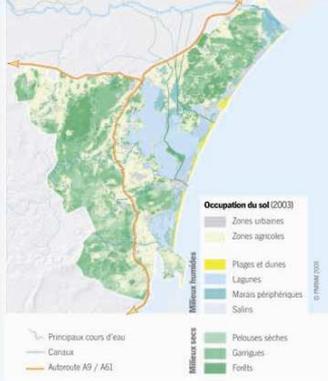
## A - Une charte pour encadrer le développement de l'éolien



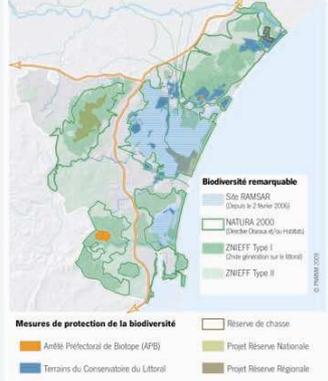
## B - Une action concertée avec le Schéma de Cohérence Territoriale



## Connaitre et valoriser le patrimoine naturel



## Sauvegarder et gérer la biodiversité



## Reconnaitre et préserver la qualité des paysages



<ul style="list-style-type: none"> <li>Lagunes, lidos et réseau hydrographique</li> <li>Lagunes</li> <li>Lidos</li> <li>Principaux cours d'eau</li> <li>Principaux canaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réseaux de communication &amp; voiries</li> <li>Autoroutes A9 / A63</li> <li>Réseau routier</li> <li>Voie ferrée</li> <li>Servitude de projet ferroviaire en cours de redéfinition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Zones artificialisées</li> <li>Zones urbaines (habitat)</li> <li>Zones industrielles ou commerciales</li> <li>Carrières, abords routiers et décharges</li> <li>Zones de loisirs et campings</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Points culminants</li> <li>Limites communales</li> <li>Limites du périmètre d'étude</li> </ul>	<p>Sources : SCAN 300 - BD ALTI © IGN - DIREN - Parc naturel régional de la Narbonne en Méditerranée / Réalisation : Parc naturel régional de la Narbonne en Méditerranée (Juillet 2010)</p>	